

Nantes, le 24 septembre 2018

## La Région s'engage pour les entreprises de la filière nautique

Avec un plan de 10 actions concrètes pour l'avenir du nautisme en Pays de la Loire

**Pour mieux structurer et dynamiser sa filière nautique, la Région a lancé cette année un ambitieux plan de développement, en collaboration avec les nombreux acteurs du territoire.**

Avec 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, la France est le leader mondial de la construction nautique (voile et moteur). Ceci notamment grâce au groupe Bénéteau, leader mondial implanté en Vendée et faisant - avec le tissu serré de PME qui l'entoure - des Pays de la Loire la deuxième région du secteur. *"L'ensemble de la chaîne nautique est présente sur notre territoire, représentant plus de 7 200 emplois industriels, analyse Paul Jeanneteau, vice-président de la Région des Pays de la Loire Il était donc essentiel d'assumer notre leadership sur la filière en l'accompagnant pour qu'elle se développe".* C'est pour répondre à cet objectif qu'un plan d'actions a été lancé cette année, avec deux enjeux : structurer et renforcer la filière nautique, et préparer l'avenir en développant un nouveau modèle de plaisance.

**« Ce plan s'inscrit dans notre stratégie pour une ambition maritime régionale par laquelle nous avons affirmé notre volonté de revaloriser toutes les activités maritimes et fluviales en valorisant notre identité maritime auprès du grand public et de la jeunesse, en protégeant et mettant en valeur la mer et le littoral et en répondant aux défis de la croissance bleue. Le nautisme est l'une des sept filières de cette croissance bleue, une filière d'excellence pourtant longtemps délaissée et dont nous voulons faire bénéficier à l'ensemble du territoire des Pays de la Loire, le potentiel de développement » souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.**

### Un plan d'actions travaillé en concertation avec les acteurs

Le plan englobe l'ensemble des composantes de la filière nautique maritime et fluviale (construction, déconstruction, service, portuaire, formation, tourisme, sport, éducation...). Il a été travaillé en large concertation avec les acteurs concernés qui ont exprimé le besoin fort d'une vision à l'échelle régionale. En effet, le diagnostic de la filière nautisme-plaisance commandé par la DIRECCTE en 2015, puis les tables rondes et rencontres Nautisme organisées par la Région lors du Vendée Globe en 2016 et The Bridge en 2017 ont mis en évidence la volonté, nouvelle, des acteurs du nautisme de construire une dynamique de filière. D'octobre 2017 à mai 2018, la Région a consulté les acteurs du nautisme pour recenser les besoins des entreprises et développer un plan d'actions à même de répondre aux attentes. La concertation a réuni un large panel d'acteurs (entreprises de toute taille, clusters, pôles, associations, clubs nautiques, consulaires, collectivités) et s'est déroulée en trois grandes étapes :

1. **Echanges bilatéraux avec les têtes de réseaux** (association Nautisme Innovation Numérique Atlantique (NINA), Fédération des Industries Nautiques (FIN), Pôle Mer Bretagne Atlantique, EMC2, Atlanpole, CCI44), **les collectivités** (CD 44 et 85, Nantes Métropole, Carène, les Sables d'Olonne agglomération, Cap Atlantique) et **des entreprises** (Bénéteau, NV Equipement, Wintering)...
2. Envoi de **contributions écrites** par les partenaires.
3. **Test des actions auprès d'un panel** d'une vingtaine d'entreprises, réunies par la Région.

### Un plan d'actions global et concret

« La concertation nous a permis de comprendre les besoins et les attentes des acteurs de la filière et de lister 10 actions concrètes de soutien à toutes les composantes de la filière » explique Christelle Morançais.

Les 10 actions englobent l'ensemble des thématiques de la filière et de ses acteurs et s'articulent autour de deux grands axes :

- 1- **Renforcer la filière en la structurant** : malgré un tissu d'entreprises très dense couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur la filière a besoin de mieux s'organiser et de renforcer sa structuration.
- 2- **Préparer l'avenir** et innover pour un nouveau modèle de plaisance.

Parmi ces actions on citera notamment :

- **La préfiguration d'un cluster nautique dans le but de structurer la filière en développant une offre de service complète aux entreprises.** Il s'agit de développer un service unifié pour les entreprises, qui allie innovation et expérience, et constitue la pierre angulaire de la dynamique pour le nautisme à l'échelle régionale. Ce cluster, dont les modalités sont en cours de discussion avec les acteurs et les différentes collectivités, s'appuiera sur un tandem Fédération des Industries Nautiques (FIN) / association Nautisme Innovation Numérique Atlantique (NINA).
- **Assurer l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins des entreprises nautique.** « Il est essentiel que les entreprises puissent disposer des compétences pour se développer » souligne Paul Jeanneteau. A ce titre, le Campus des métiers et des qualifications du nautisme, fraîchement labellisé dont le siège se trouvera au lycée Tabarly est un atout indéniable pour les Pays de la Loire. La Région est pleinement mobilisée sur la problématique que rencontrent les entreprises, et qui demande un travail de terrain, en proximité et permanent. Dernier exemple en date « Les Rencontres du Nautisme en Pays de la Loire : se former et trouver un emploi » organisées par la Région le 13 septembre dernier à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.
- **Le lancement d'appels à projets pour le financement de l'innovation dans les ports de plaisance.** L'objectif est d'être la Région leader sur le port du futur, de créer la croissance et de renforcer l'attractivité par l'innovation dans les services et les équipements. La Région va lancer fin septembre un appel à projets sur le port à sec avec une enveloppe de 400 000 € pour inciter au développement d'un nouveau modèle portuaire, innovant, adapté aux nouveaux usages de la plaisance, plus respectueux de l'environnement et en cohérence avec l'offre portuaire régionale. Cette première action concrète en faveur des ports de plaisance, lieu de convergence de tous les acteurs du nautisme, se poursuivra en 2019 par d'autres appels à projets en faveur de l'innovation dans les ports.

Par ailleurs la Région s'engage également pour faire connaître aux entreprises nautiques l'écosystème ligérien et la boîte à outils régionale avec une sélection de 6 dispositifs d'aides régionales en conseil, financement, ou démarches d'innovation. Une plaquette spécifique a été créée pour accompagner l'information des entreprises.

*Annexes jointes : Plaquette entreprises de la filière nautique et Plan d'actions pour l'avenir du nautisme en Pays de la Loire.*

**CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache** - [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16